

Ecole Grusse Dagneaux

Compte-rendu de Conseil d'école du 19/02/2019

Présents : Ecole : Mme Picco, Directrice et enseignante.

Enseignants : Mmes Kostic, Pietron, Sollier, Cussey, Bichon, Ingéa-Allanic, Belkacem, Ellia, M.

Bigogne, Excusées : Mmes Fernandes, Diers, Baisadouli

Déléguée Départementale de l'Education Nationale: Mme Vayssières

Parents d'élèves élus :

UNAAPE : Mmes Delacotte, Henriet, Carolo, Hendi, Orain, Cuvelier, Docquincourt, Mirouf.

Mairie de Saint-Gratien : Mme Bernardin conseillère municipale chargée des services scolaires.

Excusés : Mme Vayssières DDEN.

Début de séance 18h35

1/ Travaux dans l'école

L'école rencontre un réel problème de place et de local disponible. Les visites systématiques attendues pour les élèves de CE2 par l'infirmière scolaire et les visites souhaitées pour certains élèves ne peuvent avoir lieu car il n'y a aucun local disponible. Il en va de même pour les visites de la psychologue scolaire. La question est posée de la possibilité de récupérer le logement du rez-de-chaussée. Cela va être étudié par la Mairie mais sur un délai qui peut être long et à budgéter. La possibilité d'utiliser une salle du château Catinat ne permet pas des allers et venues de petits groupes d'élèves. L'utilisation de la salle des maîtres est écartée car c'est un lieu de passage à tout moment de la journée ainsi que le bureau de direction avec des allers et venues de Mme Picco et les documents qui s'y trouvent. En attendant, Mme Bernardin évoque la possibilité d'utiliser la petite salle du réfectoire avec des panneaux mobiles pour isoler de la grande salle et en dehors des temps d'installation par le personnel de restauration.

2/ Organisation des goûters d'étude

Les enseignants s'interrogent sur la pertinence de la prise des goûters dans les salles de classe avec la présence d'emballages dans les cases et des cahiers parfois tâchés et des tables qui servent pour manger et travailler. Les élèves entrant dans les classes vers 16h45, le temps du goûter est réduit à 15 minutes. Mme Bernardin écarte l'idée d'utiliser le restaurant scolaire pour des problèmes de nettoyage. Le personnel termine à 15h avec les salles nettoyées.

Les enseignants qui font l'étude indiquent qu'en cas de mauvais temps, les élèves rentrent dans les classes plus tôt et que donc cette récréation de 30 minutes est écourtée. Les parents souhaitent que les enfants prennent leur goûter dans les meilleures conditions possibles.

La décision est prise de garder la possibilité de rentrer prendre le goûter dans les classes en cas de besoin mais pas de façon systématique. Un bilan sera fait en fin d'année. La question va être posée aux autres écoles pour connaître leur fonctionnement.

4/ Sortie des élèves à 16h30.

A la rentrée de septembre 2019, afin de faciliter la vie des parents venant de la maternelle et arrivant tardivement à l'école, la Mairie va aménager un temps entre 16h30 et 16h45 pendant lequel les élèves seront pris en charge à la grille par les animateurs et non plus gardés par les enseignants. Il est rappelé que les élèves sortent de l'école à 16h30 et que les enseignants n'ont pas obligation de rester attendre à la grille. Ce temps ne sera pas soumis à facturation. Les modalités seront à préciser à la rentrée.

5/ Projets des classes

Projection du second film dans le cadre d'Ecole et cinéma les 18 et 19 mars prochain et 15 juin pour le dernier film. Visite d'exposition à l'espace J.Villeglé, sorties à définir dans des classes avec les cars de la Mairie. Visite à la médiathèque. La classe de découverte pour les classes de CM1/CM2 et CM2 à Tauves la semaine passée qui s'est bien passée avec un temps idéal. Monsieur Bigogne précise le budget : 367

euros par élève répartis comme suit : parents 70% soit 260 euros, Mairie 20% et Coopérative générale de l'école 10%.

Une semaine artistique sera organisée en avril autour d'un projet de création de rythmes de percussions et de poésie. Toutes les classes participent.

Une réunion a été organisée avec les parents élus afin de préparer la fête de l'école. Une information va être donnée dans les classes pour solliciter les volontaires.

6/ Questions diverses

La question avait été évoquée de scinder la sortie des classes en deux entre la rue S.Allende et la place du château Catinat. Avant d'en arriver à cela, une information va être faite aux parents afin d'éviter qu'il y ait ce regroupement devant la grille à 16h30.

Date du prochain Conseil d'école :

Mardi 18 juin de 18h15 à 20h15

INFORMATION DU 11 MARS :

- ✓ Pour des raisons d'hygiène et de confidentialité, les visites infirmières ne pourront pas se faire dans le restaurant scolaire.
- ✓ A dater du lundi 18 mars, et pour une période test de 2 semaines, les élèves de CM1/CM2 et CM2 vont déjeuner à l'école Jean Jaurès afin d'avoir plus de temps pour le repas et alléger les effectifs du réfectoire de notre école.